

Comment expliquer l'écart dans les heures annuelles travaillées entre le Canada et les États-Unis

Alberto Isgut, Lance Bialas et James Milway
*Institute for Competitiveness and Prosperity*¹

RÉSUMÉ

Les salariés canadiens ont travaillé en moyenne 157 heures de moins par année que leurs homologues américains entre 1997 et 2004; ce mois de travail annuel en moins est un facteur important de l'écart du PIB par habitant entre le Canada et les États-Unis. Cet article examine en détail les facteurs sous-jacents à l'écart annuel des heures travaillées entre le Canada et les États-Unis. On constate que la moitié de l'écart peut s'expliquer par une plus grande tendance des Canadiens à s'absenter des semaines entières, surtout pour des vacances. Qui plus est, plus du quart de l'écart d'intensité s'explique par une incidence plus élevée du travail à temps partiel au Canada, et traduit en grande partie la proportion plus élevée de travailleurs à temps partiel au Canada ayant de la difficulté à trouver un travail à plein temps. On constate que les taux d'appartenance syndicale et les normes de travail plus élevés au Canada sont des facteurs plus importants de l'écart d'heures que ne le sont les taux d'imposition marginaux différents. L'économie moins robuste du Canada, révélée dans l'analyse de régression par le taux de chômage et le PIB par habitant, est aussi un facteur pertinent. Enfin, les Canadiens à revenu élevé prennent beaucoup plus de semaines de vacances annuelles que leur vis-à-vis Américains et sont moins susceptibles de travailler de longues semaines.

MÊME SI L'ÉCONOMIE DU CANADA est forte et qu'elle se classe parmi les plus prospères du monde, elle accuse un important écart de prospérité par rapport à celle des États-Unis. Cet écart inquiétant ne cesse de lentement s'agrandir depuis plus de deux décennies. En 1981, le PIB par habitant au Canada ne présentait un retard que de 10,3 % par rapport à celui des États-

Unis, mais entre 1981 et 1998, l'écart de prospérité a plus que doublé pour s'établir à 22,3 % et ensuite diminuer à 17,7 % en 2004 (Institute for Competitiveness and Prosperity, 2006a).

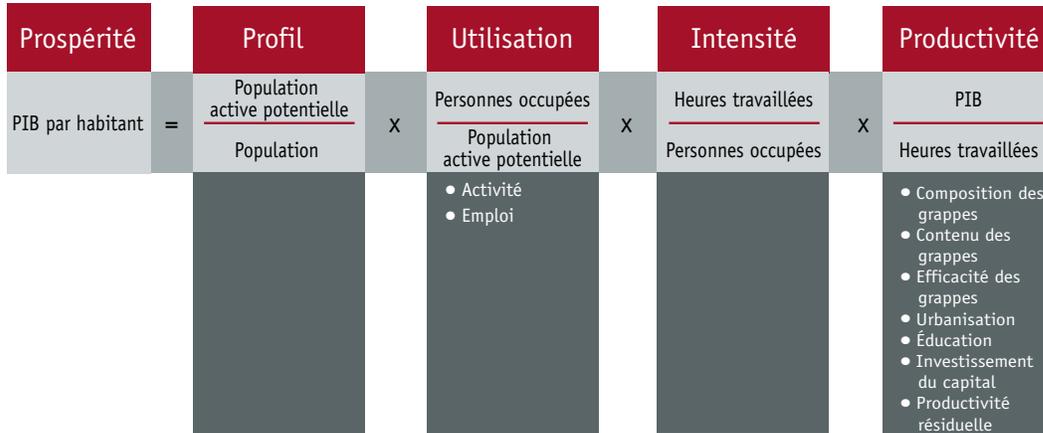
Pour bien comprendre les raisons derrière l'écart de prospérité et ses récentes tendances, nous avons désagrégé en quatre éléments l'écart de prospérité du Canada et des États-Unis (Figure 1)² :

1 Alberto Isgut et Lance Bialas sont chercheurs et James Milway est directeur exécutif à l'Institute for Competitiveness and Prosperity. Cette communication fait le point sur un projet de document présenté à l'assemblée annuelle 2006 de l'Association canadienne d'économique à l'Université Concordia 26-28 mai 2006. Elle s'inspire aussi du plus récent document de travail publié par l'Institut, intitulé *Time on the job: Intensity and Ontario's prosperity gap*. Nous remercions Someshwar Rao, Andrew Sharpe, Dan Trefler, John Baldwin, J. P. Maynard, Andrew Heisz et les participants à l'assemblée annuelle 2006 de l'Association canadienne d'économique de leurs commentaires utiles, et Claudelle Poole, Sana Nisar, Ying Wang, Erik Tautkus et Fernando Leibovici de leurs recherches. Courriel électronique : a.isgut@competeprosper.ca.

2 Pour plus de détails, voir Institute for Competitiveness and Prosperity (2004, 2005, 2006a).

Figure 1

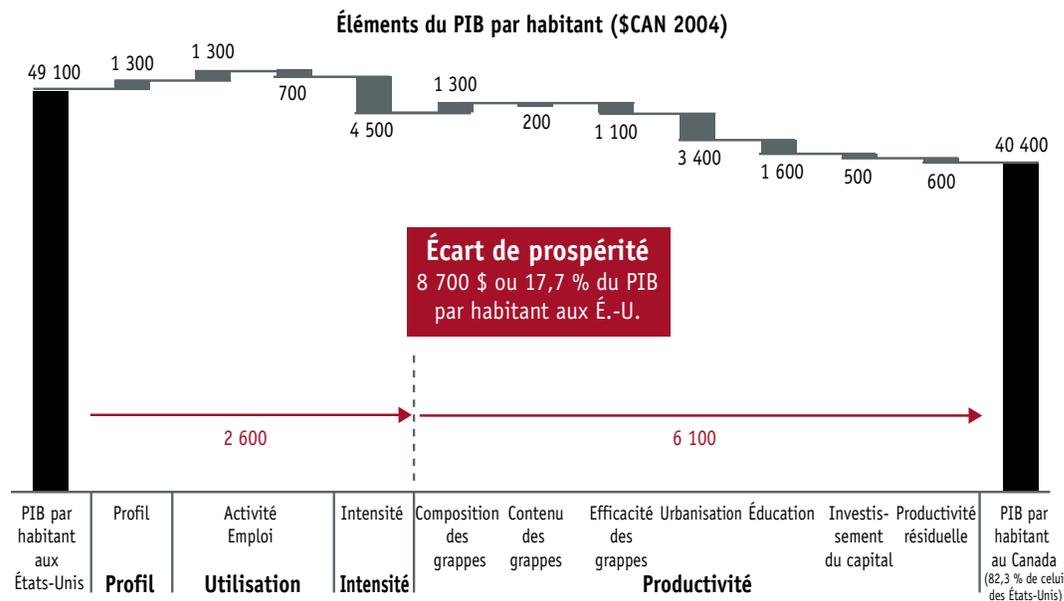
Les quatre éléments de la prospérité



Source : Institute for Competitiveness and Prosperity (2004, 2005, 2006a).

Graphique 1

Décomposition de l'écart de prospérité, 2004



Source : Institute for Competitiveness and Prosperity (2006a).

- **Profil** — Quel pourcentage de la population est en âge de travailler?
 - **Utilisation** — Quel est le pourcentage de la population d'âge actif qui cherche et réussit à trouver du travail?
 - **Intensité** — Combien d'heures en moyenne les travailleurs occupés consacrent-ils à leur emploi?
 - **Productivité** — Quelle est la valeur par heure travaillée créée par les travailleurs?
- Les trois premiers facteurs, à savoir le profil, l'utilisation et l'intensité, correspondent aux heures travaillées par habitant. Combinés, ces trois facteurs mesurent l'effort physique que les Canadiens consacrent à la création de la valeur économique. Le quatrième facteur, c'est-à-dire la

productivité, mesure l'efficacité des efforts de notre main-d'œuvre à créer des produits et services utiles pour les clients au Canada et ailleurs dans le monde. Même si, comparativement à celle des États-Unis, la productivité inférieure du Canada est le plus important facteur contributif à l'écart de prospérité, la contribution des facteurs de l'offre de main-d'œuvre est variable. Depuis quelques années, le Canada dépasse les États-Unis pour ce qui est du profil et de l'utilisation, mais est très loin derrière quant aux facteurs d'intensité. Le graphique 1 révèle que les écarts de productivité et d'intensité représentaient respectivement en 2004 70 % et 52 % de l'écart de productivité de cette année-là, établi à 8 700 \$ (SCAN 2004).

Au cours de la période 1997-2004, les Canadiens ont travaillé en moyenne 1 721 heures par année, comparativement à 1 878 chez leurs homologues aux États-Unis. Cette différence de 157 heures représente un écart d'intensité de plus de quatre semaines, c'est-à-dire un mois complet par année. Cet article a pour but d'examiner les facteurs sous-jacents de cet écart d'intensité. Dans le reste de cette section, nous anticipons nos principaux résultats. Nous examinons ensuite la documentation sur les comparaisons des heures travaillées et abordons brièvement la relation entre les heures travaillées, les loisirs et le bonheur. Puis nous présentons les données et les résultats de l'analyse de six questions étonnantes.

En résumé, trois grands facteurs expliqueraient cet écart d'intensité :

- **Près d'un quart de l'écart d'intensité est involontaire.**

Un plus grand nombre de Canadiens que d'Américains travaillent à temps partiel pour la principale raison qu'ils sont incapables de trouver un travail à plein temps. Le principal déterminant en serait une demande plus faible de main-d'œuvre. Lorsque le chômage est plus élevé, l'emploi involontaire à temps partiel augmente.

- **L'écart d'intensité est plus marqué chez nos travailleurs plus productifs.**

Comparativement à leurs homologues dans la même situation, les travailleurs Canadiens jouissant d'une scolarité et d'un revenu plus élevés prennent plus de semaines de vacances et sont moins susceptibles de travailler de longues semaines. Parce que le niveau de scolarité plus élevé ne donne pas lieu à une prime plus élevée au Canada — notre économie ne récompense pas l'éducation au même titre qu'aux États-Unis —, il est moins stimulant de travailler de plus longues heures, d'où la diminution du coût d'opportunité du temps de vacances.

- **L'écart d'intensité est lié à des différences institutionnelles.**

Selon nos estimations, près de 40 % de l'écart dans les heures travaillées annuelles entre le Canada et les États-Unis s'explique par les différences dans les normes du travail entre les deux pays. L'autre facteur institutionnel, à savoir l'appartenance syndicale, intervient pour 16 % de l'écart. Nos résultats indiquent aussi que les syndicats canadiens ont réussi à faire diminuer le nombre de semaines travaillées.

Recension des ouvrages sur les écarts dans les heures travaillées à l'échelon international

Les écarts internationaux dans les heures de travail suscitent énormément l'intérêt des décideurs et des universitaires. Les variations dans les heures de travail d'un pays à l'autre s'expliquent par divers facteurs, notamment les conditions sociales, les pratiques d'emploi et les politiques gouvernementales. La plupart des communications universitaires ont cherché à comprendre l'écart grandissant dans les heures travaillées entre les États-Unis et l'Europe. Les explications tiennent principalement à l'offre ou à la demande de main-d'œuvre.

Nous avons cerné quatre théories de l'offre de main-d'œuvre qui servent à expliquer cette divergence. La première explique cette divergence par la culture, particulièrement en ce qui concerne les écarts entre l'Europe et les États-Unis. Blanchard (2004) et d'autres (Turner, 2003; Huberman *et al.*, 2005) prétendent que les Européens ont consacré la plus grande partie de l'augmentation de leur revenu à long terme à se divertir plus et à travailler moins, alors que les Américains ont plutôt cherché à augmenter leur consommation. Ils observent que les Américains ont commencé à travailler de plus longues heures que les Européens à un moment donné entre les années 70 et le début des années 80, et cette attitude s'expliquerait par le compromis que les travailleurs perçoivent entre les loisirs et le travail.

La deuxième théorie de l'offre de main-d'œuvre, élaborée surtout par Bell et Freeman (1995, 2001), attribue la divergence des heures de travail entre les pays aux variations dans l'inégalité des salaires. Selon leur hypothèse, dans les pays où la distribution des salaires des travailleurs est moins uniforme, ceux qui se situent au bas de la distribution des salaires seront motivés à travailler de plus longues heures pour relever leur position dans la distribution centile des gains. Plus les salaires sont distribués inégalement entre les travailleurs, plus grande est leur récompense à travailler de plus longues heures. En revanche, dans un pays où la répartition des gains est plus uniforme, l'augmentation potentielle marginale des gains est moins élevée, de même que la motivation à passer plus d'heures au travail. Bell et Freeman prétendent que, puisque la distribution des gains aux États-Unis compte parmi les moins uniformes, les travailleurs sont davantage incités à faire de plus longues heures pour obtenir une promotion, une augmentation de salaire et un rang plus élevé dans la distribution des gains. Une étude récente de Kuhn et Lozano (2005) appuie cette hypothèse. Selon eux, les modifications que les entreprises américaines ont apportées à leurs

pratiques de rémunération dans les 20 dernières années ont accru l'incitation marginale des salariés qualifiés à faire des heures supplémentaires.

La troisième théorie de l'offre de main-d'œuvre laisse entendre que les écarts dans les heures de travail sont attribuables à des taux d'imposition plus élevés. Prescott (2004), utilisant un modèle dynamique d'investissement et d'offre de main-d'œuvre, conclut que l'augmentation des impôts explique la diminution totale du nombre d'heures en Europe. Comme d'autres, il a observé que les heures travaillées par personnes aux États-Unis et dans les pays d'Europe, comme la France et l'Allemagne, étaient très similaires dans les années 70. Toutefois, dans les années 90, l'employé moyen aux États-Unis travaillait entre 25 % et 30 % plus d'heures que son homologue en Allemagne ou en France. Depuis les années 70, l'augmentation des taux d'imposition marginaux dans les pays d'Europe, par rapport à ceux des États-Unis, a freiné l'offre de main-d'œuvre et incité les gens à consacrer plus de temps à des activités non professionnelles. Prescott observe aussi que l'augmentation de la fiscalité fournit les fonds nécessaires aux transferts aux particuliers. Ces transferts gouvernementaux créent au niveau du revenu un effet susceptible d'inciter les gens à travailler moins et à consacrer plus de temps à leurs loisirs.

La quatrième théorie prétend que la syndicalisation et la réglementation du marché du travail constituent les facteurs institutionnels derrière l'écart dans les heures de travail à l'échelon international. Alesina, Glaeser et Sacerdote (2005) critiquent Prescott parce que l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre qu'il utilise dans son étude serait beaucoup trop élevée comparativement à ce qu'on trouve d'habitude dans d'autres études reposant sur des microdonnées. Selon eux, même si les impôts jouent un rôle, les écarts dans les heures travaillées entre les États-Unis et l'Europe s'expliqueraient surtout par des différences dans le taux de syndicalisation et dans les normes du

travail. Aux États-Unis, pays que les auteurs décrivent comme étant « le moins convivial aux politiques de gauche », moins de 20 % de la population active jouit d'une convention collective, comparativement à plus de 80 % en France, en Allemagne et en Suède. Qui plus est, il n'y a aux États-Unis aucune période de vacances imposée par la loi. Pour cette raison, les travailleurs à plein temps dans ce pays prennent seulement 7,5 jours de vacances par année en moyenne, comparativement à 21,8 jours pour leurs homologues en Europe (Alesina *et al.*, tableau 4).

Alesina *et al.* concluent que les structures institutionnelles expliqueraient les différences d'attitude et de culture observées. Selon eux, à mesure que le nombre d'heures de travail en Europe a commencé à diminuer, l'appétit général pour des vacances a créé dans la société un effet multiplicateur qui a accru l'utilité des loisirs. Cet effet provient de l'utilité croissante des loisirs qui survient lorsqu'un plus grand nombre d'amis et de membres de la famille prennent leurs vacances en même temps. De plus, lorsque beaucoup de gens sont en vacances, la productivité marginale du travail diminue étant donné le nombre réduit de travailleurs susceptibles d'interagir entre eux dans leur milieu de travail ou avec ceux d'autres entreprises et organisations.

Fortin (2003) signale que les structures institutionnelles différentes entre les provinces canadiennes expliqueraient les écarts régionaux dans les heures travaillées. Il précise que même si les heures travaillées au Canada se situent entre celles des États-Unis et des pays d'Europe, l'Ontario se rapprocherait davantage du niveau aux États-Unis et le Québec, de celui des pays d'Europe. Pour expliquer ces écarts régionaux, Fortin pointe du doigt les contre-incitations au travail inhérentes au système de sécurité du revenu du Canada ainsi que les taux de syndicalisation variables. Il mentionne aussi l'effet multiplicateur social dont nous avons parlé précédemment.

Les variations des conditions de la demande de main-d'œuvre expliqueraient principalement les écarts dans les heures travaillées entre les pays. Heisz et LaRochelle-Côté (2003) constatent un lien entre les écarts dans les heures travaillées au Canada et aux États-Unis et les taux de chômage. Leur étude révèle que la faible croissance économique au Canada par rapport à celle des États-Unis pendant la plus grande partie des années 90 a entraîné une diminution de la demande de main-d'œuvre qui a elle-même agrandi l'écart dans les heures de travail au détriment du Canada. Une autre étude de Statistique Canada, menée par Drolet et Morissette (1997 :3), indique que, chez les travailleurs qui désirent modifier leur semaine de travail, 80 % d'entre eux préféreraient allonger plutôt que diminuer leurs heures de travail. Leur étude, qui repose sur les données des enquêtes supplémentaires de l'EPA, constate qu'il s'est produit un déplacement des emplois « ordinaires » de 35 à 40 heures par semaine vers des emplois contractuels, temporaires ou à temps partiel au début des années 80 et 90 (qui étaient des périodes de taux de chômage élevés). Ce déplacement de la demande vers des emplois exigeant un nombre moins élevé d'heures a provoqué une polarisation involontaire des heures de travail au Canada, d'où un nombre croissant de Canadiens insatisfaits qui préféreraient un nombre d'heures et une rémunération plus élevés plutôt qu'une diminution des heures et du salaire.

Cette toile de fond d'études internationales et canadiennes fournit un ensemble utile d'hypothèses que nous pourrions valider à mesure que nous examinerons les écarts dans les heures de travail entre le Canada et les États-Unis.

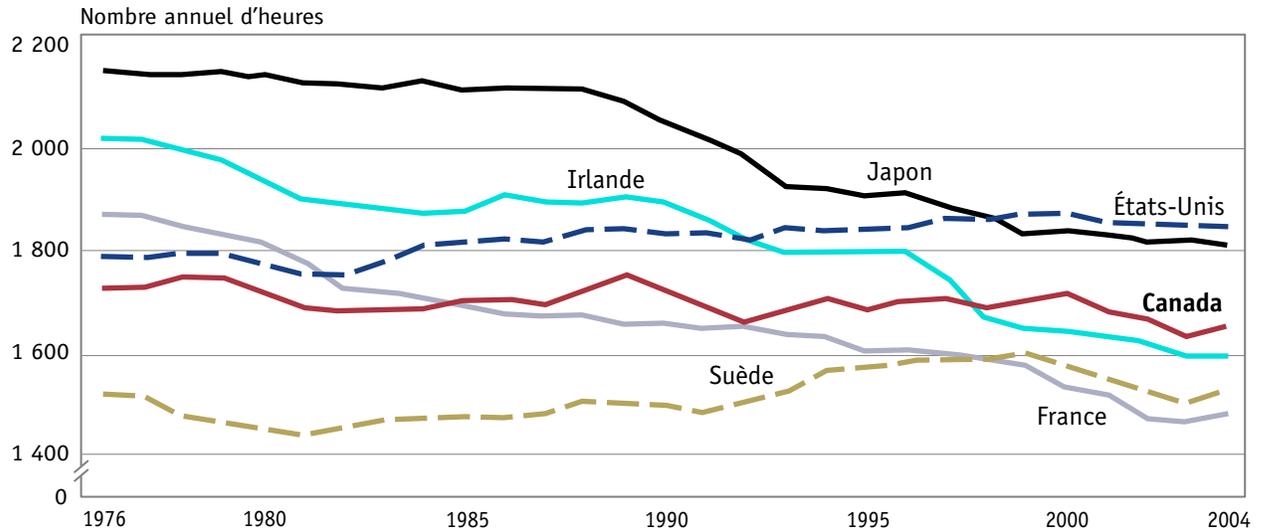
Les heures travaillées et les loisirs en perspective

Dans presque tous les pays développés, la tendance des trente dernières années a été de réduire le temps passé au travail. Les pays

Graphique 2

Intensité du travail dans des pays choisis de l'OCDE, 1976-2004

Nombre moyen d'heures travaillées par personne occupée, 1976-2004, Pays choisis



Nota : Les résultats s'appliquent aux personnes de 15 ans ou plus, sauf pour la Suède (16 ans et plus).

Source : Institute for Competitiveness and Prosperity, d'après les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics, Enquête sur la population courante; OCDE, Base de données sur la productivité.

d'Europe mènent le bal de cette tendance, mais le Japon et la Corée présentent aussi des diminutions à ce titre. Les États-Unis représentent une valeur aberrante car le nombre d'heures travaillées dans ce pays a légèrement augmenté. L'expérience du Canada se situe au milieu, puisqu'il y a eu diminution du nombre d'heures travaillées, qui est cependant moins importante que dans les pays d'Europe (graphique 2).

Beaucoup d'observateurs économiques s'entendent pour dire que cette diminution d'intensité est un produit naturel de la prospérité croissante. Règle générale, dans les tranches de faible revenu, les travailleurs préfèrent travailler plus d'heures que moins. Même s'ils attachent une importance au temps non travaillé, ils aimeraient pouvoir consommer davantage parce qu'ils travaillent davantage, mais cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. À mesure que les salaires augmentent et que les gens consomment plus, la valeur ajoutée ou

l'utilité d'une consommation accrue diminue comparativement à celle des loisirs; pour cette raison, les gens choisissent de travailler moins³. Il ne devrait donc pas être surprenant de constater une diminution des heures de travail dans la population active à mesure que la prospérité du pays augmente.

Quelques observateurs et pontifes déplorent l'écart croissant dans les heures travaillées entre l'Amérique du Nord et les pays d'Europe, concluant que les Européens sont plus heureux parce qu'ils ont une meilleure perception de l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle. Il est indéniable que le bonheur provient des loisirs autant que de la consommation qu'autorise le travail rémunéré. Toutefois, travailler moins d'heures ne signifie pas nécessairement plus de loisirs et un plus grand bonheur.

En premier lieu, on constate que les Américains s'adonnent davantage à des activités de loisirs qu'ils ne le faisaient auparavant pendant

3 Même si, lorsque le revenu augmente, le coût d'opportunité de ne pas travailler augmente aussi, faisant ainsi monter le coût des loisirs, l'effet net est typiquement un accroissement du temps de loisirs qui correspond à la hausse du revenu.

leurs heures passées hors du travail. Selon Aguiar et Hurst (2006), les Américains passent beaucoup moins de temps aux tâches ménagères, comme le magasinage, la cuisine, les courses et l'entretien ménager, qu'ils ne le faisaient il y a 40 ans. Les appareils ménagers, la livraison à domicile, l'Internet, l'ouverture permanente des magasins et les services domestiques plus variés et plus abordables laissent plus de souplesse et libèrent les gens pour d'autres activités.

Parallèlement, les Européens ne semblent pas disposer d'un temps de loisirs aussi grand que leur permettrait leur nombre plus élevé d'heures non travaillées. Freeman et Schettkat (2005) ont calculé que les Européennes consacrent chaque semaine 10 heures ou plus à la cuisine, au nettoyage et au soin des enfants que les Américaines. La pénétration des appareils d'économie de travail en Amérique du Nord et en Europe donne plus de poids à un tel écart. Par exemple, 54 % et 53 % respectivement des ménages canadiens et américains disposent d'un lave-vaisselle, contre 32 % et 34 % respectivement des ménages français et allemands. Au Canada et aux États-Unis, 92 % et 86 % respectivement des ménages utilisent un micro-ondes, contre 19 % en France et 36 % en Allemagne. Bien que la pénétration des lave-linge soit très similaire entre les quatre pays (entre 81 % et 90 %), on retrouve un sèche-linge chez 79 % et 82 % des ménages canadiens et américains respectivement, et dans une proportion de seulement 12 % et 17 % chez les ménages français et allemands (Statistique Canada, 2002, p. 56; Cox et Alm, 1999:97).

En deuxième lieu, il n'est pas clair que les Européens soient plus ou moins heureux que les Canadiens et les Américains. Lors du sondage mondial sur les valeurs (World Values Survey) de 1999-2000⁴, 96 % des répondants canadiens ont indiqué être « assez heureux » ou « très heureux », alors que les proportions étaient de

93 % aux États-Unis et de 91 % en France. Chez les répondants français, 95 % ont indiqué que le travail était important dans leur vie, contrairement à 89 % des Canadiens et des Américains.

Enfin, l'évolution de la politique publique en Allemagne et en France révèle que, à mesure que ces pays font face à un chômage élevé et à une stagnation des niveaux de vie, l'équilibre actuel entre leur temps de travail et de loisirs ne leur convient peut-être pas. Les récents règlements salariaux conclus en Allemagne ont entraîné un allongement du temps de travail (Sinn, 2005). Les travailleurs et la direction de Siemens, l'une des plus grandes sociétés d'électronique et d'ingénierie électrique au monde, ont récemment convenu de faire passer la semaine de travail de 35 à 40 heures — sans pour autant augmenter la rémunération. Le gouvernement de Bavière a fait passer la semaine de travail de 38,5 heures à 40 heures pour les travailleurs âgés, et à 42 heures pour les jeunes travailleurs, tandis que Daimler-Chrysler augmentait de 35 à 40 heures la semaine de travail dans son centre de R-D. De même, la France a récemment modifié sa semaine de travail en permettant aux employeurs d'outrepasser la norme de 35 heures de travail par semaine. Contrairement à ceux de l'Allemagne, les travailleurs seront rémunérés pour leur temps supplémentaire au travail.

Il n'est donc pas clair que la politique publique devrait chercher à diminuer l'intensité, ni à allonger les heures travaillées dans tous les secteurs. Il est clair que l'écart d'intensité au Canada par rapport à celui des États-Unis contribue énormément à notre écart de prospérité. Face à ce défi, le Canada a une chance d'examiner les occasions potentielles de modifier nos approches actuelles du temps que nous consacrons au travail. Pour cela, nous devons comprendre les habitudes de travail.

4 European Values Study Group et World Values Survey Association, World Values Survey, 1981-2004, v. 20060423, 2006. Disponible en ligne à www.worldvaluessurvey.org.

Données sur les heures travaillées

Nos principales sources de données sur les heures travaillées proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) du Canada et de l'*Enquête sur la population courante* (CPS) des États-Unis. Ces enquêtes font appel à de vastes échantillons mensuels de ménages (entre 50 000 et 60 000). L'EPA inclut les civils de 15 ans ou plus, alors que la CPS adresse ses questions sur le marché du travail uniquement aux civils de 16 ans ou plus. Pour disposer de populations comparables dans les deux pays, nous avons inclus dans notre analyse une estimation des civils de 15 ans ou plus de la CPS en doublant la pondération de l'échantillon des personnes de 16 ans. À moins d'indications contraires, l'analyse repose sur le groupe de 15 ans ou plus dans les deux pays. En raison de la disponibilité des données, notre analyse porte en grande partie sur la période 1997-2004.

Les questions dans les enquêtes se rapportent à la semaine précédant l'interview, connue sous le nom de semaine d'enquête. Dans la CPS, la semaine d'enquête comprend toujours le 12^e jour du mois, et dans l'EPA, le 15^e.⁵

Les deux enquêtes demandent d'abord aux répondants le nombre d'heures qu'ils travaillent habituellement à leur emploi. Des questions distinctes sont ensuite posées pour déterminer le nombre réel d'heures travaillées pendant la semaine d'enquête. Si le répondant exerce plus d'un emploi, les mêmes questions sont posées pour chaque emploi. Les deux enquêtes présentent des variables similaires pour les caractéris-

tiques démographiques, professionnelles et industrielles, ainsi que d'autres caractéristiques des travailleurs. Même si les catégories de ces variables sont souvent différentes d'une enquête à l'autre, la plupart des écarts sont minimes et, au besoin, nous avons procédé à de simples concordances. Les univers statistiques sont différents d'une enquête à l'autre pour seulement une question importante, à savoir les raisons du travail à temps partiel. Dans la CPS, la question est posée à toutes les personnes qui travaillent *habituellement* moins de 35 heures dans *tous* leurs emplois, mais dans l'EPA, elle s'adresse à toutes les personnes qui travaillent *habituellement* moins de 30 heures dans leur emploi *principal*. Pour assurer la compatibilité des réponses à cette question, nous avons normalisé les univers statistiques en tenant compte des personnes qui travaillaient habituellement moins de 30 heures dans leur emploi principal *et* moins de 35 heures dans tous leurs emplois.

Nous avons estimé l'intensité du travail comme étant 50 fois le produit de 1) les heures hebdomadaires moyennes travaillées par personne occupée qui travaillait pendant la semaine de l'enquête et 2) la fraction moyenne des personnes occupées qui travaillaient pendant la semaine de l'enquête. Le produit de 1) et 2) est une estimation des heures hebdomadaires moyennes travaillées par personne occupée. Pour obtenir une estimation des heures annuelles travaillées par personne occupée, nous multiplions par 50 les heures hebdomadaires moyennes par personne occupée afin de tenir compte des jours fériés⁶. Comme l'indique le tableau 1, l'écart

5 Dans cette dernière enquête, la semaine d'enquête a souvent inclus une journée fériée au Canada, comme l'Action de grâce en octobre, le Jour du souvenir en novembre et, moins souvent, Pâques en avril. Dans les 96 enquêtes mensuelles de l'EPA réalisées entre janvier 1997 et décembre 2004, un de ces jours fériés a fait partie de la semaine d'enquête à 17 reprises. Par contraste, la CPS n'a inclus une grande fête légale (Fête du travail) qu'une fois. Ce problème est susceptible de donner lieu à une grave sous-estimation du nombre réel d'heures travaillées au Canada, et nécessite donc correction. Maynard (2005) explique de quelle façon Statistique Canada corrige les estimations du nombre réel d'heures travaillées pour en éliminer l'effet des fêtes légales.

6 Selon Alesina *et al.* (2005, tableau 4), il y a 12 congés fériés par année aux États-Unis. Maynard (2005, tableau 5) indique entre 6 et 10 congés fériés par année dans les provinces au Canada. Compte tenu de cette information, il nous semble raisonnable d'estimer pour chaque pays deux semaines de congés fériés par année.

Tableau 1**Récapitulation des données sur les heures travaillées, 1997-2004**

	1997-2004		
	Canada	États-Unis	Écart États-Unis — Canada
1. Heures hebdomadaires travaillées par personne occupée qui travaillait pendant la semaine de l'enquête	37,35	39,15	1,80
2. Heures hebdomadaires travaillées par personne occupée à temps partiel (1-29 heures) qui travaillait pendant la semaine de l'enquête	17,04	17,25	0,21
3. Heures hebdomadaires travaillées par personne occupée à temps plein (30+ heures) qui travaillait pendant la semaine de l'enquête	43,02	43,73	0,71
4. Personnes occupées qui travaillaient pendant la semaine de l'enquête (%)	92,15	95,91	3,76
5. Heures hebdomadaires travaillées par personne occupée	34,42	37,55	3,13
6. Heures annuelles travaillées par personne occupée	1 720,90	1 877,60	156,70
7. Personnes occupées qui travaillaient entre 1 et 29 heures pendant la semaine de l'enquête (%)	20,01	16,60	-3,40
8. Personnes occupées qui travaillaient entre 30 et 49 heures pendant la semaine de l'enquête (%)	57,87	61,27	3,40
9. Personnes occupées qui travaillaient 50 heures ou plus pendant la semaine de l'enquête (%)	14,27	18,04	3,77
10. Travailleurs à temps partiel qui désirent travailler à plein temps (%) — Chiffres officiels	27,41	17,29	-10,12
11. Travailleurs à temps partiel qui désirent travailler à plein temps (%) — Chiffres normalisés	26,71	11,30	-15,41
12. Taux de syndicalisation (%)	32,47	13,70	-18,77
13. Labour regulation Index (1998)	64,20	49,70	-14,50
14. Taux d'impôt marginal sur le revenu (1997-2002) (%)	33,77	30,40	-3,37

Sources : Lignes 1-12, Institute for Competitiveness and Prosperity, d'après les résultats de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada et de l'*Enquête sur la population courante* du Bureau of Labor Statistics; ligne 13, Block *et al.* (2003); ligne 14, Institute for Competitiveness and Prosperity, d'après les données du National Bureau of Economic Research (2006); et Milligan (2006).

Nota : Les lignes 1, 4, 7-10, et 12 pour le Canada sont prises des totalisations de l'EPA dans CANSIM; la ligne 10 pour les États-Unis provient des données sur les personnes occupées de 16 ans ou plus; tous les autres chiffres des lignes 1 à 12 proviennent des données sur les personnes occupées de 15 ans ou plus dans les deux pays; ligne 5 = ligne 1 x ligne 4; ligne 6 = 50 x ligne 5; la ligne 11 repose sur les univers statistiques normalisés pour l'EPA et la CPS (plus de détails dans le texte).

d'intensité de 156,7 heures s'explique en partie par le fait que les Canadiens travaillent 1,8 heure de moins par semaine que leurs homologues américains lorsqu'ils sont au travail. Cette différence hebdomadaire figure pour 57,4 % ($50 \times 1,8 / 156,7$) de l'écart d'intensité. La tranche restante de 42,6 % de l'écart est attribuable au fait que les Canadiens sont plus susceptibles de s'absenter du travail au cours d'une semaine donnée. En fait, 7,9 % des Canadiens s'absentent du travail au cours d'une semaine donnée par rapport à 4,1 % des Américains.

Comme l'indiquent le tableau 1, les distributions des heures hebdomadaires travaillées varient d'un pays à l'autre. Il y a un pourcentage plus élevé de Canadiens qui travaillent 0 heure et entre 1 et 29 heures pendant la semaine de l'enquête, et un pourcentage moins élevé de Canadiens qui travaillent entre 30 et 49 heures et 50 heures ou plus. Par conséquent, l'incidence du travail à temps partiel représente plus d'un quart de l'écart d'intensité. Remarquons aussi qu'un pourcentage beaucoup plus élevé de personnes au Canada qu'aux États-Unis travaillent à temps partiel mais préféreraient travailler à plein temps.

Selon les statistiques officielles, ces pourcentages étaient de 27,4 % pour le Canada et de 17,3 % pour les États-Unis en moyenne pour la période 1997-2004 (ligne 10). Cependant, comme nous le signalons ci-avant, les univers statistiques pour cette question sont différents dans la CPS et dans l'EPA. Si nous normalisons les univers statistiques, les pourcentages tombent respectivement à 26,7 et à 11,3 % (ligne 11)⁷.

Pourquoi y a-t-il des écarts dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis?

Lorsque nous examinons les écarts dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis, des questions intéressantes émergent. Voyons d'abord quelles sont ces questions puis analysons nos conclusions jusqu'à maintenant. En résumé,

- L'écart dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis s'agrandit-il? Depuis trois décennies, les Canadiens ont diminué leurs heures annuelles de travail même si, comme nous l'avons vu, la diminution est moins marquée que dans d'autres pays de l'OCDE. Pendant ce temps, les travailleurs aux États-Unis ont augmenté leurs heures de travail. L'écart de prospérité entre le Canada et les États-Unis a pris de l'ampleur en partie parce que les Canadiens travaillent moins et que leurs homologues aux États-Unis travaillent plus. Il est déroutant que les travailleurs américains ne consacrent pas une plus grande partie de leur prospérité aux loisirs.
- Pourquoi les Canadiens prennent-ils plus de semaines de congé? La moitié de l'écart dans les heures travaillées entre le Canada et les

États-Unis s'explique par le fait qu'un plus grand nombre de Canadiens s'absentent du travail au cours de n'importe quelle semaine de l'année. Cela veut dire que les Canadiens travaillent presque deux semaines de moins que les Américains. Pourquoi l'incidence de l'absence du travail pour des raisons de vacances, de maladie et de responsabilités personnelles et familiales est-elle plus élevée au Canada qu'aux États-Unis?

- Pourquoi les Canadiens travaillent-ils davantage à temps partiel? Plus du quart de l'écart total dans les heures travaillées s'explique par le pourcentage plus élevé de Canadiens que d'Américains qui travaillent à temps partiel. Une importante question se pose alors : les Canadiens qui travaillent à temps partiel préféreraient-ils travailler plus d'heures? À ces questions de la CPS et de l'EPA, un pourcentage beaucoup plus élevé de travailleurs canadiens à temps partiel désirent plus d'heures de travail que leurs homologues à temps partiel aux États-Unis. Quelles sont donc dans l'économie canadienne les caractéristiques qui donnent lieu à cette incidence apparemment plus élevée du travail involontaire à temps partiel au Canada?
- Les attitudes envers les heures de travail sont-elles différentes au Canada et aux États-Unis? Selon une étude sur les attitudes effectuée par l'Institut en Ontario et dans 11 des États les plus peuplés, il y aurait très peu de différences chez les personnes qui désirent travailler quelques soirs de plus ou les fins de semaine pour améliorer leur niveau de vie (Institute for Competitiveness and Prosperity, 2003). Toutefois, on relève des écarts statistiquement significatifs chez les travailleurs plus instruits et à revenu plus

7 Pour normaliser les univers statistiques, nous n'avons pas tenu compte au Canada des réponses des personnes qui travaillaient moins de 30 heures dans leur emploi principal mais 35 heures ou plus dans tous leurs autres emplois, tandis qu'aux États-Unis, nous délaissions les réponses des personnes qui travaillent entre 30 et 34 heures dans tous leurs emplois. Ces derniers ne sont pas considérés comme des travailleurs à temps partiel au Canada et on ne leur demande donc pas pourquoi ils travaillent à temps partiel.

élevé — aux États-Unis, les répondants sont plus enclins à vouloir augmenter leurs heures de travail pour améliorer leur niveau de vie.

- Les écarts dans les heures travaillées sont-ils liés aux taux d'imposition marginaux? Ou sont-ils plutôt liés aux normes du travail et au taux de syndicalisation? Pour expliquer les écarts entre les heures travaillées en Europe et aux États-Unis, les chercheurs sont arrivés à deux conclusions différentes. D'aucuns prétendent que les écarts proviennent des taux d'imposition marginaux; d'autres les expliquent par des variations dans la réglementation et les taux de syndicalisation. Nous avons tenté de mesurer l'incidence de ces variables sur les heures travaillées et avons conclu que les normes de travail plus rigoureuses et la couverture syndicale expliqueraient davantage les écarts entre le Canada et les États-Unis.
- Pourquoi les Américains ne prennent-ils pas plus de congés à mesure que leurs revenus augmentent? Bien que les Canadiens à revenu plus élevé prennent plus de semaines de vacances que leurs collègues à faible revenu, les Américains à revenu élevé ne prennent que légèrement plus de vacances que les Américains à faible revenu. On se demande alors pourquoi les Américains à revenu élevé ne prennent pas plus de temps de loisirs.

Voyons maintenant la première question...

L'écart dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis s'agrandit-il?

L'écart d'intensité est passé de 140,4 en 1997 à un sommet de 188,9 heures en 2003, avant de se replier à 172,5 heures en 2004 et à 164,2 en 2005. De même, l'écart dans les heures hebdomadaires travaillées est passé de 1,5 à un sommet de 2,3 heures entre 1997 et 2003, régressant ensuite à 2,0 en 2004 et à 1,8 en 2005. Enfin, l'écart dans le pourcentage de personnes

occupées qui travaillaient pendant la semaine de l'enquête est passé de 2,0 % en 1997 à un sommet de 4,3 % en 2004 pour ensuite fléchir légèrement à 4,2 % en 2005.

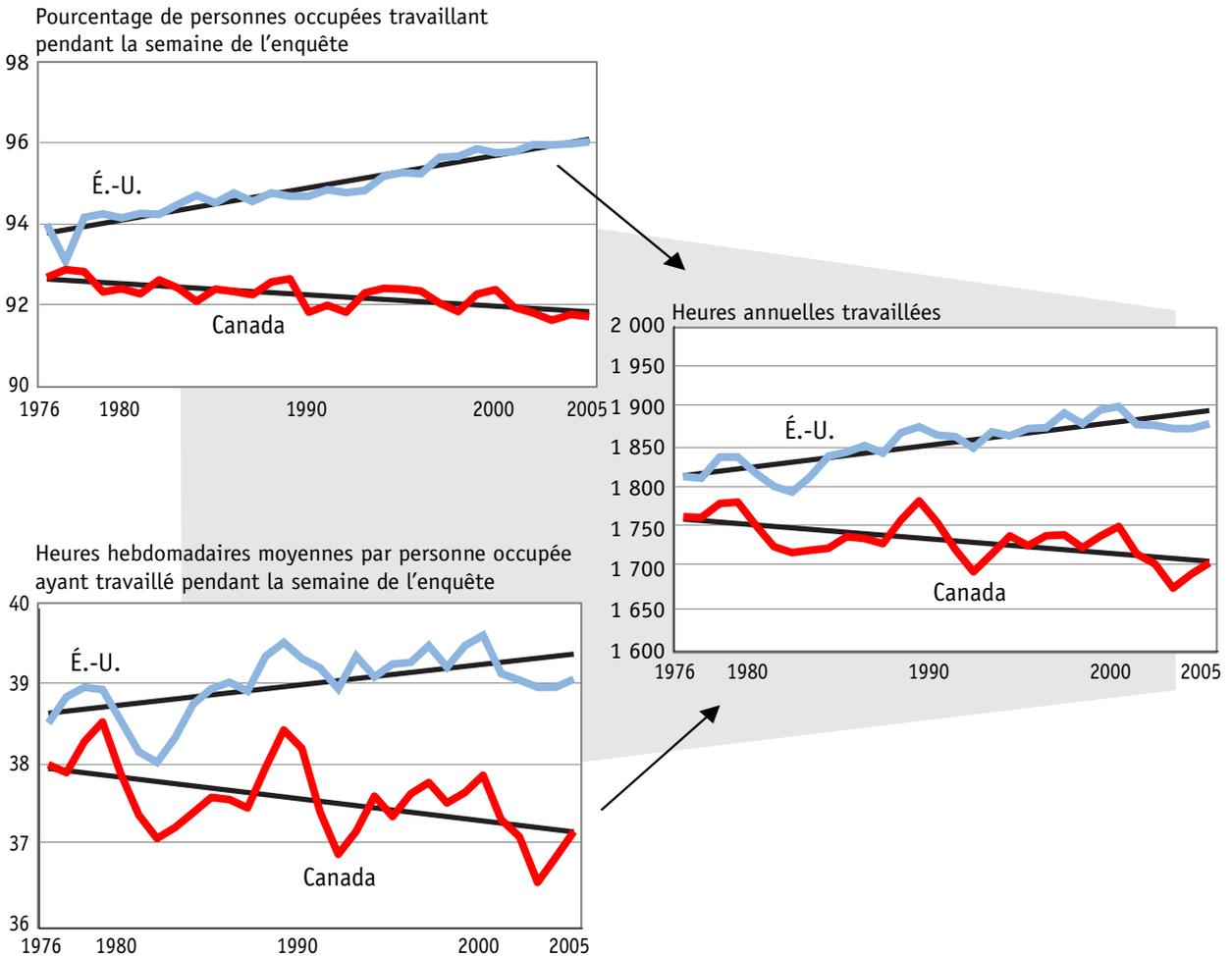
L'augmentation dans l'écart d'intensité n'est pas phénomène nouveau, comme l'indique le graphique 3. Le pourcentage de personnes occupées qui ont travaillé pendant la semaine de l'enquête a augmenté aux États-Unis, passant de 94,2 % en 1976-1980 à 96,0 % en 2001-2005, et a diminué au Canada, de 92,7 % à 91,9 %, au cours de la même période. L'écart dans les heures hebdomadaires travaillées par les personnes qui travaillaient pendant la semaine de l'enquête s'agrandit — le nombre d'heures hebdomadaires a augmenté aux États-Unis de 38.6 en 1976 à 39.3 en 2005 et a diminué au Canada de 38.0 à 37.0. Lorsqu'on examine l'effet combiné de ces tendances, l'écart dans les heures annuelles travaillées par personne occupée, c'est-à-dire l'intensité du travail, a énormément augmenté entre 1976 et 2005. Pour la période 1976-1980, l'écart dans les heures annuelles travaillées par travailleur s'est établi à 51 heures; pour la période 2001-2005, il est monté à 168 heures.

Pourquoi les Canadiens s'absentent-ils du travail pendant un plus grand nombre de semaines complètes?

Un plus grand nombre de Canadiens sont absents du travail pendant toute la semaine de l'enquête et, comme nous l'avons vu, cet écart semble s'agrandir depuis trois décennies. L'EPA et la CPS demandent aux répondants pourquoi ils se sont absentés du travail pendant la semaine complète de l'enquête (graphique 4). Dans n'importe quelle semaine donnée entre 1997 et 2004, 7.9 % des travailleurs canadiens s'absentent du travail pendant la semaine complète. Aux États-Unis, seulement 4.1% des travailleurs se sont absentés pendant la semaine complète de l'enquête. Si on multiplie ce nombre par

Graphique 3

Tendances dans les heures hebdomadaires, les heures de travail et les heures annuelles, 1976-2005



Source : Institute for Competitiveness and Prosperity d'après les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics, Enquête sur la population courante.

50 semaines de travail dans l'année, nous estimons que le travailleur canadien moyen est absent du travail pendant près de quatre semaines complètes. De même, l'écart canado-américain de 3,8 points dans la probabilité d'être au travail dans n'importe quelle semaine donnée se traduit par un écart annuel de presque deux semaines complètes. De ces deux semaines, une s'explique par le fait que les Canadiens prennent plus de vacances que les Américains, une demi-semaine s'explique par la maladie et une autre demi-semaine est prise pour des raisons personnelles⁸.

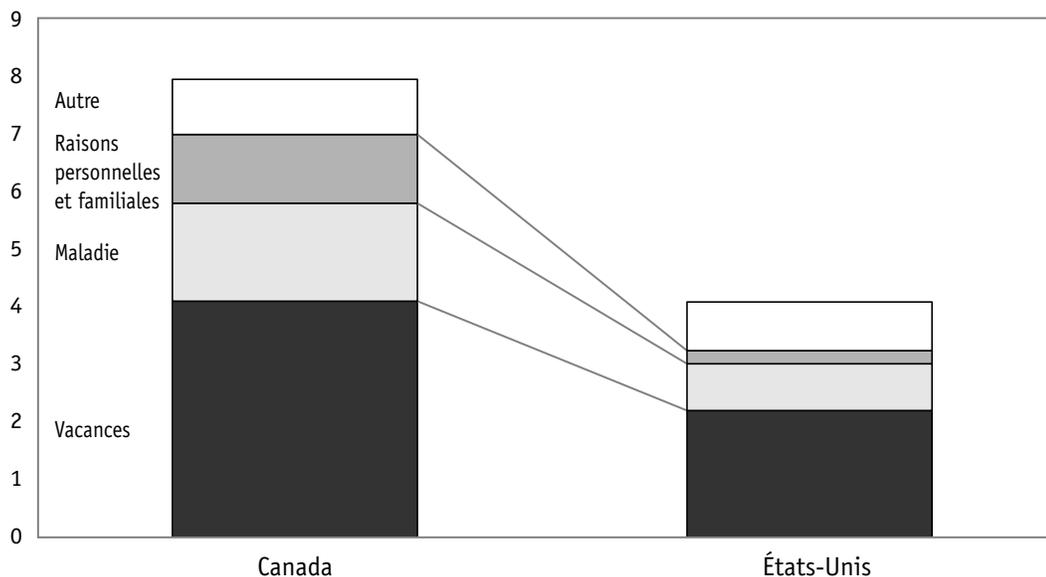
Lorsqu'on examine les semaines travaillées entre le Canada et les États-Unis, on constate que l'écart est généralisé dans toutes les industries. Cette tendance est liée à deux facteurs : un taux d'appartenance syndicale plus élevé au Canada qu'aux États-Unis (32,5 % par rapport à 13,7 % en 1997-2004) car les travailleurs syndiqués ont plus tendance à s'absenter des semaines entières que les travailleurs non syndiqués, et le succès des syndicats canadiens à obtenir plus de semaines de congé pour leurs membres que leurs vis-à-vis des É. U.

⁸ Ces calculs tiennent uniquement compte des semaines complètes d'absence. Nous avons constaté que les Américains sont légèrement plus susceptibles que les Canadiens de s'absenter du travail pendant une partie de la semaine (4,95 % contre 3,75 %). Quoiqu'il en soit, l'incidence de cet écart dans les semaines partielles d'absence sur l'écart d'intensité est infime.

Graphique 4

Raisons de s'absenter une semaine complète, 1997-2004

Raison principale de s'absenter du travail une semaine complète, moyenne pour 1997-2004
(Pourcentage de personnes occupées)



Nota : Les « responsabilités personnelles et familiales » comprennent le soin des enfants et les obligations familiales ou personnelles. Les « autres » raisons comprennent les congés de maternité et de paternité, les absences pour cause d'intempéries et de formation.

Source : Institute for Competitiveness and Prosperity, d'après les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada; U.S. Bureau of Labour Statistic, Enquête sur la population courantes.

L'incidence de l'emploi à temps partiel peut-elle expliquer l'écart dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis?

Entre 1976 et 2005, le pourcentage de travailleurs occupés au Canada ayant travaillé à temps partiel est passé de 15,6 % à 20,2 %. Par contraste, ce pourcentage a légèrement diminué aux États-Unis, de 17,5 % en 1976 à 16,3 % en 2005⁹. L'incidence du travail à temps partiel au Canada a dépassé celle des États-Unis pour chacune des années depuis 1980. De plus, comme nous l'avons vu, le pourcentage de travailleurs canadiens absents

du travail pendant toute la semaine de l'enquête a aussi augmenté par rapport à celui des États-Unis. En contrepartie de cette évolution dans la distribution des travailleurs pendant cette période, l'incidence des personnes occupées travaillant entre 30 et 49 heures par semaine a diminué au Canada, passant de 65,1 % à 58,0 %, alors qu'elle augmentait légèrement aux États-Unis, passant de 61,7 % à 62,7 %. Enfin, le pourcentage de travailleurs occupés ayant travaillé 50 heures ou plus par semaine a augmenté dans les deux pays, mais plus aux États-Unis (de 15,0 % à 17,2 %) qu'au Canada (de 12,1 % à 13,7 %).

9 On se rappellera que les définitions officielles du travail à temps partiel sont différentes pour chaque enquête (prière de se reporter à la section sur les données). Pour que l'incidence du travail à temps partiel soit compatible entre les pays, nous la mesurons ici comme le nombre de personnes dont le nombre réel d'heures pendant la semaine de l'enquête se situe entre 1 et 29, divisé par le nombre de personnes occupées dans la semaine de l'enquête (ce nombre comprend les personnes qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de l'enquête). Voir la ligne 7 du tableau 1.

Depuis 1976, le pourcentage de Canadiens travaillant à temps partiel augmente. La conjoncture semble contribuer à ce phénomène. Dans les récessions survenues au début des années 80 et 90, l'incidence du travail à temps partiel chez les Canadiens a considérablement progressée et n'est pas totalement revenue aux niveaux constatés avant les récessions, une fois celles-ci terminées. On a aussi observé ce phénomène pendant le ralentissement moins marqué du début des années 2000. Chez les femmes, l'écart s'est aussi agrandi, puisqu'un pourcentage moins grand d'Américaines travaillent à temps partiel, alors que l'incidence n'a pas changé au Canada. Les périodes de ralentissement économique sont associées à une croissance du travail à temps partiel chez les femmes (graphique 5).

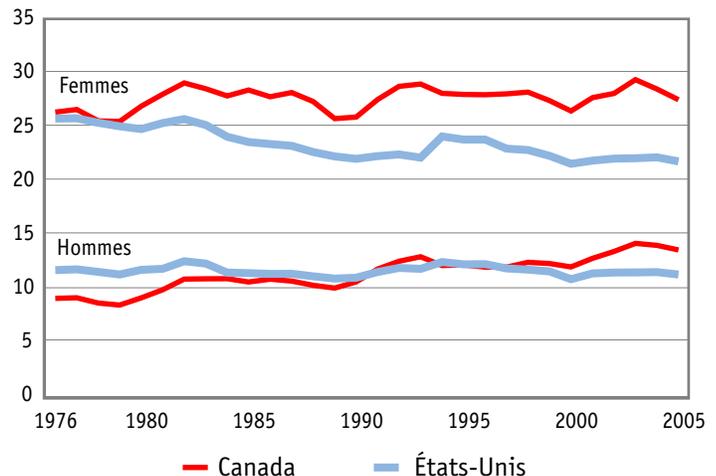
Dans quelle mesure l'incidence plus élevée du travail à temps partiel au Canada traduit-elle un choix ou une capacité de trouver du travail à plein temps? L'EPA et la CPS demandent la raison principale du travail à temps partiel¹⁰. Comme nous l'avons vu au tableau 1, les statistiques officielles révèlent que la proportion des travailleurs qui attribuent principalement leur travail à temps partiel à leur incapacité de trouver du travail à plein temps était 10,1 points plus élevée au Canada qu'aux États-Unis entre 1997 et 2004 (27,4 % contre 17,3 %). Cependant, lorsqu'on normalise les univers statistiques afin que les réponses soient représentatives des mêmes populations, l'écart s'agrandit à 15,4 points (26,7 % contre 11,3 %).

On constate que le groupe d'âge lié à ces pourcentages comprend les adolescents et les collégiens, dont la principale raison du travail à temps partiel tient à leur fréquentation d'un établisse-

Graphique 5

Incidence du travail à temps partiel selon le sexe, 1976-2005

Pourcentage de personnes occupées travaillant entre une heure et 29 heures dans la semaine de l'enquête,



Source : Institute for Competitiveness and Prosperity, d'après les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada; U.S. Bureau of Labour Statistics, Enquête sur la population courante.

ment scolaire. Si nous limitons l'échantillon aux travailleurs à temps partiel de 25 à 64 ans tout en continuant à normaliser les univers statistiques, l'écart s'agrandit pour atteindre 17,3 points (32,7 % contre 15,4 %). Dans ce cas, les principales raisons du travail à temps partiel données par les travailleurs américains sont « Soins des enfants et autres raisons personnelles ou familiales » (50 %) et « Autres raisons » (21 %). Au Canada, seulement 23,9 % des répondants indiquent que leur travail à temps partiel s'explique principalement par le soin des enfants¹¹.

S'il y avait au Canada le même pourcentage de travailleurs à plein temps et de travailleurs à temps partiel qu'aux États-Unis, nous estimons que l'écart dans les heures annuelles travaillées

10 Question de l'EPA : « Quelle est la principale raison pour laquelle vous travaillez habituellement moins de 30 heures par semaine dans votre emploi principal? » Question de la CPS : « Certaines personnes travaillent à temps partiel parce qu'elles ne peuvent trouver du travail à plein temps ou parce que les affaires vont mal. D'autres travaillent à temps partiel à cause d'obligations familiales ou d'autres raisons personnelles. Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel? » Les chiffres des lignes 10 et 11 du tableau 1 et ceux dont nous discutons dans le présent paragraphe désignent le pourcentage de personnes qui ont répondu qu'elles ne pouvaient trouver du travail à plein temps, qu'il y avait un ralentissement du travail ou que la conjoncture était défavorable.

entre les deux pays pour la période 1997-2004 passerait de 157 heures à 112 heures, c'est-à-dire 28,6 %¹². Autrement dit, plus du quart de l'écart d'intensité entre les deux pays s'explique par la plus grande incidence du travail à temps partiel au Canada.

Comme nous l'indiquons ci-avant, le Canada compte un pourcentage beaucoup plus élevé de travailleurs à temps partiel qui expliquent leur situation par le fait qu'ils ne peuvent trouver un emploi à plein temps. Si nous attribuons hypothétiquement à ces travailleurs au Canada et aux États-Unis les heures moyennes travaillées par les travailleurs qui travaillent entre 30 et 49 heures par semaine dans leur pays, l'écart diminuerait, passant de 157 à 120 heures, c'est-à-dire 23,5 %¹³. Pour vérifier la robustesse de cette hypothèse, nous procédons au même calcul mais cette fois en utilisant les chiffres officiels du travail à temps partiel involontaire (ligne 9 du tableau 1). Nous obtenons une diminution moins marquée de l'écart d'intensité, c'est-à-dire de 157 à 129 heures, ou 17,8 %.

Nous croyons que ce chiffre est sous-estimé puisqu'il suppose implicitement qu'aucun Canadien travaillant entre 30 et 34 heures désirerait travailler 35 heures ou plus (prière de se reporter à la note 7). Ce chiffre confirme cependant que l'incidence plus élevée du travail à temps partiel involontaire au Canada joue un important rôle dans l'écart d'intensité.

Les attitudes envers les heures de travail sont-elles différentes au Canada et aux États-Unis?

L'une des explications habituelles des écarts dans les heures travaillées à l'échelon international serait une question d'attitude ou de culture — certaines sociétés accorderaient une plus grande valeur que d'autres au temps de loisirs. L'Institute of Competitiveness and Prosperity (2003) a examiné l'attitude des Ontariens et celle de leurs homologues dans 11 des États les plus peuplés des États-Unis pour ce qui concerne la compétitivité, l'innovation, la prise de risque et d'autres. D'une façon générale, les

11 L'EPA demande aussi aux répondants à temps partiel qui désirent travailler à plein temps s'ils ont cherché du travail à plein temps pendant la semaine de l'enquête. Pour la période 1997-2004, le pourcentage de travailleurs involontairement à temps partiel de 25 à 64 ans qui ont cherché du travail à plein temps s'établissait à environ 30 %. La CPS ne pose pas cette question.

12 Nous pouvons exprimer l'écart canado-américain dans les heures annuelles travaillées comme étant

$$\acute{E}cart = 50 [p_{1-29}^{EU} \bar{H}_{1-29}^{EU} + p_{30-49}^{EU} \bar{H}_{30-49}^{EU} + p_{50+}^{EU} \bar{H}_{50+}^{EU}] - 50 [p_{1-29}^{CA} \bar{H}_{1-29}^{CA} + p_{30-49}^{CA} \bar{H}_{30-49}^{CA} + p_{50+}^{CA} \bar{H}_{50+}^{CA}], \text{ où}$$

p_{1-29} , p_{30-49} , et p_{50+} sont les pourcentage de personnes occupées qui ont travaillé respectivement de 1 à 29 heures, de 30 à 49 heures et 50 heures ou plus pendant la semaine de l'enquête (voir le tableau 1),

et \bar{H}_{1-29} , \bar{H}_{30-49} et \bar{H}_{50+} sont leurs heures hebdomadaires moyennes travaillées respectives. Si nous supposons hypothétiquement que le Canada compte le même pourcentage de travailleurs dans le groupe 1-29 heures qu'aux États-Unis, et que nous transférons cet écart dans le groupe des 30-49 heures,

$$\acute{E}cart' = 50 [p_{1-29}^{EU} \bar{H}_{1-29}^{EU} + p_{30-49}^{EU} \bar{H}_{30-49}^{EU} + p_{50+}^{EU} \bar{H}_{50+}^{EU}] - 50 [p_{1-29}^{EU} \bar{H}_{1-29}^{CA} + (p_{30-49}^{CA} + (p_{1-29}^{CA} - p_{1-29}^{EU}))$$

$$\bar{H}_{30-49}^{CA} + p_{50+}^{CA} \bar{H}_{50+}^{CA}]. \text{ Dans ce cas, l'écart diminuerait de}$$

$\acute{E}cart - \acute{E}cart' = 50 [(p_{1-29}^{CA} - p_{1-29}^{EU}) (\bar{H}_{30-49}^{CA} - \bar{H}_{1-29}^{CA})]$. Nos estimations de \bar{H}_{1-29}^{CA} et \bar{H}_{30-49}^{CA} sont de 17,04 et 38,95.

13 Recourant à la même logique qu'à la note 12, nous pouvons calculer la contribution du travail à temps partiel involontaire à l'écart comme étant $50 [p_{INV}^{EU} (\bar{H}_{30-49}^{EU} - \bar{H}_{1-29}^{EU}) - p_{INV}^{CA} (\bar{H}_{30-49}^{CA} - \bar{H}_{1-29}^{CA})] / \acute{E}cart$, où

p_{INV} est le pourcentage de personnes occupées ayant travaillé de 1 à 29 heures mais désirant travailler à plein temps. Nous estimons p_{INV} des lignes 7 et 11 du tableau 1 comme étant 20,01 % x 26,11 % = 5,34 % pour le Canada, et 16,6 % x 11,3 % = 1,88 % pour les États-Unis. Nos estimations de \bar{H}_{1-29}^{EU} et \bar{H}_{30-49}^{EU} sont 17,25 et 39,47.

Tableau 2**Empressement des Ontariens et des Américains à augmenter leur temps de travail**

Pour chacune des situations suivantes, que seriez-vous prêt à faire pour accroître votre niveau de vie et/ou celui de votre famille	Public		Milieu des affaires	
	Ontario (n=500) %	É.-U. (n=800) %	Ontario (n=250) %	É.-U. (n=675) %
Accepterait de travailler plus d'heures au moins à l'occasion	92	92	99	99
Accepterait de travailler trois soirs sur cinq par semaine	56	61	68	76*
N'accepterait pas de travailler davantage, même à l'occasion	7	8	1	1
Accepterait de travailler les fins de semaine au moins à l'occasion	84	86	91	92
Accepterait de travailler trois fins de semaines sur quatre	43	47	41	52*
N'accepterait pas de travailler les fins de semaine, même à l'occasion	15	13	9	8

* Écart statistiquement significatif de 0 au niveau de 5 %.

Source : Analyse de l'Institute for Competitiveness and Prosperity (2006b:31). Le milieu des affaires comprend les gestionnaires intermédiaires et les propriétaires d'entreprises au sein des grappes de production. Voir l'analyse de l'Institute for Competitiveness and Prosperity (2003) pour plus de détails.

similitudes dans les attitudes entre les Ontariens et leurs homologues aux États-Unis nous ont étonnés. Nous avons posé deux questions sur l'empressement des gens à travailler davantage pour accroître leur prospérité. Chez le public, nous n'avons trouvé aucun écart statistiquement significatif dans l'empressement des répondants à travailler un nombre d'heures supplémentaires pour relever leur niveau de vie ou celui de leur famille (tableau 2). Même si cette constatation n'explique pas directement les attitudes culturelles globales au sujet du travail et des loisirs, elle indique cependant que les Ontariens n'affichent pas une attitude vraiment différente pour ce qui est d'augmenter leur temps de travail afin d'améliorer leur situation économique.

Toutefois, lorsqu'on répartit les résultats d'enquête par groupes de répondants, nous constatons des écarts statistiquement significatifs dans le milieu des affaires ainsi que chez les gens jouissant d'une instruction universitaire et d'un revenu plus élevé. En Ontario, 48 % des répondants ayant un grade universitaire se sont dit prêts à travailler trois soirs sur cinq pendant la semaine pour améliorer leur niveau de vie, alors que ce pourcentage est de 63 % chez leurs homologues aux États-Unis

(Institute for Competitiveness and Prosperity, 2006b). Cet écart est statistiquement significatif au niveau de 1 %. De même, 15 % des répondants ayant un grade universitaire en Ontario ont indiqué qu'ils travailleraient trois fins de semaine sur quatre contrairement à 45 % de leurs homologues aux États-Unis, écart aussi statistiquement significatif au niveau de 1 %.

Compte tenu du chevauchement entre l'instruction et le revenu, il n'est pas étonnant d'obtenir des résultats analogues dans le cas des répondants à revenu plus élevé. En Ontario, 55 % des répondants gagnant 100 000 \$ ou plus par année se déclarent disposés à travailler trois soirs sur cinq par semaine pour accroître leur niveau de vie, comparativement à 65 % de leurs homologues aux États-Unis (statistiquement significatif au niveau de 5 %). On peut aussi constater cet écart chez les personnes qui gagnent entre 75 000 \$ et 100 000 \$ par année. Pour ce qui est de l'autre mesure — c'est-à-dire le consentement à travailler trois fins de semaine sur quatre —, nous ne constatons aucun écart statistique entre les Ontariens et leurs homologues américains appartenant au même groupe de revenu.

Les écarts dans les heures travaillées sont-ils liés aux taux d'imposition marginaux? Ou sont-ils liés aux normes du travail et au taux de syndicalisation?

Pour évaluer l'incidence des divers facteurs susceptibles d'expliquer les écarts dans les heures travaillées, nous avons procédé à une analyse de régression multiple. Nos variables dépendantes sont les heures annuelles travaillées, le pourcentage de personnes occupées qui sont au travail pendant la semaine de l'enquête et enfin le pourcentage de travailleurs à temps partiel qui désirent travailler à plein temps¹⁴. Nous avons utilisé les données annuelles provenant des 61 secteurs de compétence au Canada et aux États-Unis (50 états et District of Columbia) pour chacune des 25 années allant de 1978 à 2002. Nos régressions tiennent compte des effets fixes associés aux provinces et aux États. À cause de la disponibilité des données, nous limitons l'échantillon de la régression pour le pourcentage de travailleurs à temps partiel qui désirent travailler à plein temps à la période 1997-2002. Voici nos variables explicatives :

- le taux marginal d'impôt sur le revenu;
- le pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective;
- l'indice des normes du travail proposé par Block *et al.* (2003)¹⁵;
- le taux de chômage;
- le PIB par habitant;
- et une variable fictive pour le Canada servant à tenir compte des écarts nationaux non déterminés.

Nous avons calculé notre mesure des taux d'imposition marginaux sur le travail sous forme de moyennes pondérées — pour chaque province, État et année — des taux statutaires d'impôt sur le revenu pour les célibataires sans personne à charge à chaque palier de revenu entre 1 000 \$ et 200 000 \$. Nous avons tenu compte des charges sociales comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada au Canada, et la sécurité sociale et l'assurance maladie aux États-Unis. Nous avons estimé les coefficients de pondération d'après la répartition des gains des salariés canadiens provenant de l'EPA et les avons appliqués à l'ensemble des provinces et États¹⁶. L'utilisation d'un jeu unique de coefficients de pondération pour l'ensemble des territoires nous permet de cibler les écarts des régimes fiscaux d'un territoire à l'autre. Dans la section des données, le tableau 1 présente des moyennes simples des taux marginaux d'impôt sur le revenu, du taux de syndicalisation et de l'indice des normes du travail pour les États et provinces.

Les résultats nous indiquent qu'une économie vigoureuse joue un rôle très important dans l'explication de l'écart d'intensité entre le Canada et les États-Unis, puisqu'elle figure pour près de 50 % de l'écart dans les heures annuelles (31,2 % en ce qui concerne le taux de chômage plus élevé au Canada et 18,4 % en ce qui concerne notre PIB par habitant plus faible, et tout juste plus de 60 % de l'écart dans le pourcentage des travailleurs involontairement à temps partiel (tableau 3). Selon notre estimation, près de 40 % de l'écart dans les heures annuelles travaillées entre le Canada et les États-Unis est attribuable

14 Nous avons aussi utilisé les heures hebdomadaires travaillées comme variable dépendante, mais les résultats ont été similaires à ceux que nous avons obtenus à l'aide des heures annuelles travaillées.

15 L'indice des normes du travail est le regroupement de 10 sous-indices différents (salaire minimum, temps supplémentaire, temps improductif rémunéré, AC/AE, indemnisation des travailleurs, conventions collectives, équité d'emploi, congédiement injustifié, santé et sécurité professionnelles et préavis). Chaque sous-indice est corrigé dans la mesure où la norme du travail correspondante s'applique à la population active. Voir Block *et al.* (2003) pour plus de détails.

16 Notre estimation des gains annuels des salariés correspond au salaire horaire multiplié par le nombre habituel d'heures hebdomadaires multiplié par 52.

Tableau 3**Analyse de régression**

Résultats de l'analyse de régression multiple

	Pourcentage de personnes occupées ayant travaillé dans la semaine de l'enquête	Heures annuelles travaillées	Pourcentage des travailleurs à temps partiel désirant travailler à plein temps
Période	1978-2002	1978-2002	1997-2002
Moyenne pour le Canada	92.4	1,756	28.5
Moyenne pour les États-Unis	95.0	1,852	7.9
Écart (points, heures)	-2.6	-96	20.6
Pourcentage du désavantage du Canada attribuable à			
Indice des normes du travail plus élevé au Canada	-4.0	39.3*	15.3*
Taux de couverture syndicale plus élevé pour le Canada	39.4*	16.4*	4.6*
Taux de chômage plus élevé pour le Canada	2.3	31.2*	28.6*
Taux marginaux d'impôt sur le revenu plus élevés pour le Canada	0.0	10.7*	0.3
PIB par habitant moins élevé pour le Canada	10.9*	18.4*	31.6*
Écarts nationaux non déterminés	51.3*	-16.0	19.7*
Observations	1,525	1,525	366
R ²	0.89	0.86	0.98

* Statistiquement significatif au niveau de 1 %.

Nota : Les moyennes pour le Canada et les États-Unis sont des moyennes non pondérées des chiffres des provinces et des États respectivement. Les chiffres sous la rubrique « Pourcentage du désavantage du Canada » sont des coefficients de régression estimés multipliés par la moyenne de l'écart de chaque variable explicative entre le Canada et les États-Unis, divisés par l'écart moyen de la variable dépendante entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, le coefficient estimé du taux de chômage dans la régression des heures annuelles travaillées est de -7,13, lequel, multiplié par l'écart moyen du taux de chômage entre le Canada et les États-Unis pour la période 1978-2002 (4,2) et divisé par l'écart dans les heures annuelles pour la même période (96), produit le chiffre 31,2 dans le tableau. Les régressions ont été estimées à l'aide d'une procédure en trois étapes qui nous permet de cerner les données variables de la valeur temporelle fixe, comme l'indice des normes du travail et une variable fictive pour les États-Unis, tout en tenant compte des effets fixes liés aux provinces et États (voir Plümper et Vera E. Troeger, 2005.)

aux différences dans la réglementation du travail. L'autre facteur institutionnel, à savoir la couverture syndicale, figure pour 16 % de l'écart.

Lorsqu'elle est mesurée par le PIB par habitant, la prospérité présente une corrélation positive avec le nombre d'heures travaillées. Plus de 18 % de l'écart dans les heures travaillées s'explique par notre écart de prospérité, mais nous ne savons pas lequel vient en premier. Toutefois, ce résultat nous indique que, pour la période 1978-2002 en Amérique du Nord, la prospérité plus élevée n'est pas associée à une diminution des heures travaillées.

Au Canada, les impôts marginaux plus élevés sur le travail ont très peu d'influence sur l'inten-

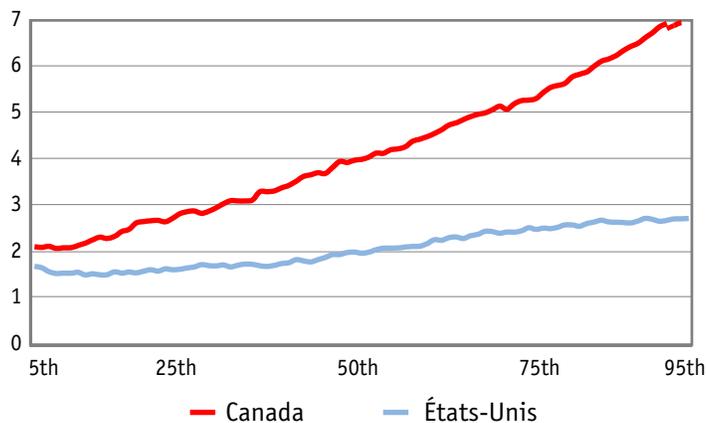
sité, expliquant environ 11 % de l'écart dans les heures annuelles travaillées.

Il est intéressant de voir que les deux facteurs expliquant la plus grande partie des écarts dans les heures annuelles travaillées, à savoir la vigueur de l'économie et la réglementation du travail, ne peuvent pas expliquer l'écart dans le pourcentage de travailleurs salariés qui travaillent pendant la semaine de l'enquête. Cette composante de l'écart d'intensité, qui représente en grande partie la période de vacances, s'explique surtout par le taux de syndicalisation plus élevé au Canada (39 %) et par des différences nationales non déterminées (51 %). Comme l'explique l'étude de l'Institute for Competitive-

Graphique 6

Temps de vacances et revenu, 1997-2004

Vacances d'une semaine complète selon le centile des salaires horaires
(Pourcentage de salariés prenant une semaine complète de vacances)



Nota : Sauf les travailleurs à leur compte.

Source : Chiffres de l'Institute for Competitiveness & Prosperity reposant sur les résultats de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada; U.S. Bureau of Labour Statistics, Enquête sur la population courante.

ness and Prosperity (2006b), les syndicats canadiens ont accordé une priorité élevée à la diminution des heures travaillées; les résultats de la régression indiquent que leurs efforts ont porté fruit. Les différences nationales non déterminées nous enseignent que les attitudes ou les normes culturelles jouent un rôle important dans les périodes de vacances différentes entre les deux pays.

Pourquoi les américains à haut revenu ne s'absentent-ils pas plus du travail?

L'écart dans les heures annuelles travaillées s'agrandit légèrement à mesure que le revenu augmente. Le premier décile des salariés aux États-Unis travaille en moyenne 2 047 heures par année¹⁷ contre 1 850 heures en moyenne chez les salariés de la même cohorte au Canada pour ce qui est de la période 1997-2004. Cet écart de 197 heures représente une différence de

11,3 %, par contraste à l'écart global de 141,5 heures par année, ou 8,1 % plus d'heures chez les travailleurs américains. Toutefois, cette faible augmentation de l'écart des heures annuelles en fonction du revenu dissimule deux liens très différents.

L'écart Canada-États-Unis dans les heures hebdomadaires travaillées chez les personnes qui étaient au travail pendant la semaine de l'enquête est relativement infime et diminue à mesure que le revenu augmente. Cependant, l'écart dans les semaines travaillées prend beaucoup plus d'ampleur à mesure que le revenu augmente. Au Canada, le nombre de travailleurs qui s'absentent du travail pendant une semaine complète augmente en fonction du revenu (graphique 6). Aux États-Unis, la tendance est similaire mais pas aussi prononcée. Les Américains à revenu élevé sont presque aussi susceptibles que les Américains à faible revenu de s'absenter du travail pendant une semaine complète. Il est clair que les travailleurs américains ne prennent pas plus de semaines de vacances à mesure que leurs revenus augmentent. Les vacances sont la principale raison de leur absence du travail pendant une semaine complète. Chez les Américains, la probabilité de prendre une semaine complète de vacances passe de 1,6 % au cinquième centile des revenus à 2,6 % au 95^e centile des revenus. Pour les Canadiens, l'augmentation s'échelonne de 2,3 % à 7,4 %.

Un phénomène semblable se produit lorsqu'on examine le lien entre l'incidence des longues semaines de travail (50 heures ou plus par semaine) et le revenu. Dans les tranches de faible revenu, cette incidence est semblable chez les travailleurs canadiens et américains, mais à mesure que le revenu augmente, des écarts importants apparaissent. Chez les Canadiens, l'incidence des longues semaines de travail passe de 4,1 % au 5^e centile des revenus à 16,4 % au

17 Sauf le 100^e centile. Cette analyse exclut les travailleurs autonomes.

95^e centile des revenus. Chez les Américains, l'augmentation s'échelonne de 5,3 % à 26,7 %.

Conclusions

Pendant la période 1997-2004, les Canadiens ont travaillé en moyenne 157 heures de moins que les Américains. Cet écart annuel d'intensité de quatre semaines, ou un mois, est un important facteur qui contribue à l'écart de prospérité entre le Canada et les États-Unis. Nous avons démontré dans ce document que l'écart d'intensité a pris énormément d'ampleur au cours des 30 dernières années à mesure que les Canadiens ont diminué leurs heures travaillées et que les Américains les augmentaient. Plus de 40 % de l'écart d'intensité peut s'expliquer par le fait que les Canadiens sont plus portés que les Américains à s'absenter du travail pendant des semaines complètes, surtout pour des vacances, mais aussi pour des raisons personnelles et familiales et pour des raisons de maladie. Nous constatons aussi que plus du quart de l'écart d'intensité est attribuable à une incidence plus élevée du travail à temps partiel au Canada. De plus, les travailleurs à temps partiel au Canada sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues américains d'expliquer leur travail à temps partiel par leur difficulté à trouver un emploi à plein temps. Selon nous, si tous les travailleurs involontairement à temps partiel au Canada et aux États-Unis étaient en mesure de dénicher un travail à plein temps, l'écart d'intensité diminuerait aussi de près du quart.

Nous constatons aussi que chez les Ontariens plus instruits et jouissant d'un revenu plus élevé, de même que dans le milieu des affaires, le travail supplémentaire en vue d'un gain économique est perçu différemment que chez leurs homologues aux États-Unis. Très peu de données nous portent à croire que les impôts plus élevés diminuent considérablement les heures travaillées. Tout comme Alesina *et al.* (2005), la syndicalisation et les normes du travail

expliqueraient de meilleure façon l'écart dans les heures travaillées. Tout aussi importants sont les facteurs de la demande, qui sont représentés dans l'analyse de régression par le taux de chômage et le PIB par habitant. Enfin, à mesure que leur revenu augmente, les Canadiens prennent chaque année beaucoup plus de semaines de vacances que leurs homologues américains et sont moins susceptibles d'allonger leurs semaines de travail.

Références

- Aguiar, Mark, et Erik Hurst (2006). « Measuring trends in leisure: The allocation of time over five decades », Federal Reserve Bank of Boston, Working Paper No. 06-02.
- Alesina, Alberto, Edward Glaeser et Bruce Sacerdote (2005). « Work and leisure in the U.S. and Europe: Why so different? », Harvard Institute of Economic Research, Discussion Paper No. 2068.
- Bell, Linda, et Richard Freeman (1995). « Why do Americans and Germans work different hours? », dans F. Buttler, W. Franz, R. Schettkat et D. Soskice (éd.), *Institutional Frameworks and Labor Market Performance: Comparative Views on the U.S. and German Economies*, NY, Routledge, p. 101-131.
- Bell, Linda, et Richard Freeman (2001). « The incentive for working hard: Explaining hours worked differences in the U.S. and Germany », *Labour Economics*, Vol. 8(2), mai, p. 181-202.
- Blanchard, Oliver (2004). « The economic future of Europe », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 18, No. 4, p. 3-26.
- Block, Richard N., Karen Roberts et R. Oliver Clarke (2003). *Labor Standards in the United States and Canada*, Kalamazoo (Michigan), W.E. Upjohn Institute for Employment Research.
- Cox, Michael, et Richard Alm (1999). *Myths of the Rich and Poor*, New York, Basic Books.
- Drolet, Marie, et René Morissette (1997). « Travailler plus? Travailler moins? Que préfèrent les travailleurs canadiens? », document de recherche 11F0019MPF n° 104 au catalogue de Statistique Canada.
- Fortin, Pierre (2003). « Différences dans les heures annuelles travaillées par habitant entre les États-Unis et le Canada », *Observateur international de la productivité*, printemps 2003.
- Freeman, Richard, et Ronald Schettkat (2005). « Marketization of household production and

- the EU-US gap in work », *Economic Policy*, Vol. 20, No. 41, p. 6-50.
- Heisz, Andrew, et Sébastien LaRochelle-Côté (2003). « Les heures de travail au Canada et aux États-Unis », document de recherche 11F0019MIF n° 209 au catalogue de Statistique Canada.
- Huberman, Michael, et Chris Minns (2005). « Hours of Work in Old and New Worlds: The Long View, 1870-2000 », The Institute for International Integration Studies, Discussion Paper Series iisdp95, IIS.
- Institute for Competitiveness and Prosperity (2003) *Striking similarities : Attitudes and Ontario's prosperity gap*, Working Paper No. 4, June.
- Institute for Competitiveness and Prosperity (2004) *Partnering for investment in Canada's prosperity*, Report on Canada 2004, January.
- Institute for Competitiveness and Prosperity (2005). *Realizing Canada's prosperity potential*, Report on Canada 2005, January.
- Institute for Competitiveness and Prosperity (2006a). *Rebalancing priorities for Canada's prosperity*, Report on Canada 2006, March.
- Institute for Competitiveness and Prosperity (2006b). *Time on the job: Intensity and Ontario's prosperity gap*, Working Paper No. 9, September.
- Kuhn, Peter, et Fernando Lozano (2005). « The expanding workweek? Understanding trends in lonw work hours among U.S. men, 1979-2004 », NBER Working Paper No. 11895.
- Maynard, Jean-Pierre (2005). « La mesure annuelle du volume de travail selon l'expérience canadienne », document de recherche 11F0026 n° 005 au catalogue de Statistique Canada.
- Milligan, Kevin (2006). « Canadian tax and credit calculator », University of British Columbia.
- National Bureau of Economic Research (2006). « TAXSIM Version 6.1, page d'accueil, disponible en ligne à www.nber.org/~taxsim-calc/, dernière consultation le 1^{er} mai 2006.
- Plümper, Thomas, et Vera E. Troeger (2005). « The estimation of time-invariant variables in panel analyses with unit fixed effects », Working Paper, Social Science Research Network, disponible en ligne à http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=565904.
- Prescott, Edward C. (2004). « Why do Americans work so much more than Europeans? » *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, Vol. 28, No. 1, p. 2-13.
- Statistique Canada (2002). *Les habitudes de dépenses au Canada*, n° 62-202-X au catalogue.
- Turner, Adair (2003). « What's wrong with Europe's economy? », London School of Economics, disponible en ligne à http://cep.lse.ac.uk/queens/Adair_Turner_Transcript.pdf.